Bulletin administratif n° 5, mai 1911, pp. 518-521

VILFORT (Eugène)

Châlons 1847.

Membre perpétuel.

Notre camarade Vilfort Eugène, (Châl. 1847), le seul sociétaire survivant de la promotion de notre ancien et regretté président, membre bienfaiteur de la Société, Denis Poulot, est décédé à Castres, près de Saint-Quentin, le 29 avril dernier.

Sorti fourrier de l'École, il fit de la serrurerie d'art à Saint-Quentin, jusqu'en 1880, époque à laquelle il céda son établissement pour s'occuper d'électricité.

Il s'était retiré à Castres depuis quelques années.

Sa famille n'ayant avisé ni la Société, ni le Président du Groupe régional de son décès, celle-ci n'a pu être représentée à ses obsèques.

Le Président
de la Commission régionale,
C. Caremelle
(Châl. 1865).

NICODÈME (Émile)

Châlons 1855.

Membre perpétuel.

Le Groupe lillois a perdu, le 20 mars dernier, un de ses membres les plus dévoués, M. E. Nicodème (Châl. 1855), ancien membre correspondant de notre Société.

Un grand nombre de Camarades ont assisté à ses funérailles, qui eurent lieu le 23 mars, témoignant, à sa famille, leurs sentiments de sympathie et de reconnaissance pour les services qu'il a rendus à notre Société, plus particulièrement au Groupe de Lille.

Le deuil était conduit par ses trois fils, MM. Georges, André et Jacques Nicodème.

M. Nicodème occupait à Lille une situation très importante; c'est au milieu d'une affluence considérable de ses amis et de ses collaborateurs, que notre camarade Flinois (Châl. 1881) prononça le discours que nous reproduisons ci-après :

DISCOURS DE M. N. FLINOIS (Châl. 1881)

PRÉSIDENT DU GROUPE RÉGIONAL DE LILLE.

MESDAMES, MESSIEURS,

CHERS CAMARADES,

C'est au nom de la Société des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers que je viens dire un dernier et suprême adieu à M. E. Nicodème.

A sa sortie de l'école de Châlons, où il avait fait de brillantes études, M. Nicomède entra, en 1858, comme ingénieur, au service de la maison Ardon, à Paris, qui, après un stage de quelques mois dans ses ateliers, le désigna pour aller diriger ses travaux d'entreprise d'un lot important du percement du canal de Suez. Il y resta deux années. Il fit ensuite un montage assez considérable à l'arsenal de Toulon, puis il vint se fixer dans le Nord, où il occupa, jusqu'en 1867, un poste d'ingénieur aux ateliers de la Compagnie de Fives-Lille.

A cette époque, il fut mis en rapport avec la plus grande fabrique de tubes en fer de l'Angleterre, la maison Lloyd Lloyd, qui le prit comme agent général pour la vente de ses produits en France, où les tubes en fer n'étaient pas encore employés.

Grâce à son activité, à sa courtoisie et à sa parfaite amabilité, il se créa rapidement des relations avec de nombreux industriels, et le développement de ses affaires fut tel que la maison Lloyd Lloyd lui offrit bientôt un contrat d'association.

Lorsque, par suite de l'augmentation des droits d'entrée, en 1882, sa Société songea à construire en France la première usine pour la fabrication des tubes en fer, il se trouva que le même projet était étudié par une autre Société.

M. Nicodème, voulant éviter la concurrence qui devait inévitablement se produire, fit tous ses efforts pour trouver une formule d'entente entre les deux sociétés rivales. Il y réussit. Il se construisit une seule usine, par un seul groupe devenu, depuis, la Société Escaut et Meuse, dans laquelle, en raison même des résultats de son intelligente intervention, et aussi de son apport d'une clientèle importante, il fut admis comme associé et agent général exclusif de vente en France.

Il est certain que son concours fut une des causes principales de l'intensive production et de la prospérité de cette Société qu'il quitta à regret, à l'expiration de son contrat d'association, en 1901.

Il reprit alors la maison de M. Brassart, négociant en fers à Lille. Bien que déjà d'un certain âge, sa prodigieuse activité restant toujours la même, il sut mener à bien cette dernière entreprise, et la fortune le favorisa à nouveau. Il laisse à peine achevés les travaux d'agrandissements nécessités par le développement de sa nouvelle industrie, un immense magasin situé à proximité de la ville, sur un emplacement des mieux choisis, comportant des aménagements et des installations d'outillage des plus modernes qu'il étudia lui-même, et où ses associés et successeurs, ses fils, auxquels il laisse, avec un héritage de probité commerciale, une maison des plus prospères, trouveront toutes les facilités, tous les avantages nécessaires pour continuer et grandir encore l'œuvre commencée.

Cela, nous le leur souhaitons de tout cœur. Ils n'auront, du reste, qu'à suivre l'exemple de leur digne père, qui sut les élever dans le culte du devoir, le culte du travail. Ils se rappelleront que tous ses efforts, que le but unique de sa vie, furent de leur laisser, non seulement une situation industrielle des plus enviables, mais surtout une réputation solidement établie d'honneur et de loyauté.

Après avoir rappellé — trop brièvement cependant — la carrière industrielle si laborieuse, si bien remplie de M. Nicodème, permettez-moi de vous dire ce qu'il fut pour nous, ses Camarades d'école.

Membre correspondant de notre Société pendant une vingtaine d'années, il remplit ses fonctions avec un dévouement absolu.

Beaucoup des industriels avec qui il était en relations constantes le traitaient en ami et s'adressaient de préférence à lui lorsqu'ils recherchaient un collaborateur.

Il usa toujours de toute son influence pour servir notre cause. Ils sont nombreux ceux d'entre nous à qui il sut rendre service, et c'est avec une émotion d'autant plus légitime que je suis moi-même parmi ses obligés,

que je le remercie, au nom de notre Société, de tout ce qu'il fit pour ses Camarades, avec un désintéressement qui rivalisait avec sa bonté, avec sa générosité.

C'est avec des sentiments de reconnaissance et de profonde gratitude que nous nous inclinons respectueusement devant la tombe de celui que nous regretterons toujours, de celui qui, parti d'une situation modeste, sut, par son travail, son énergie et sa volonté, arriver à une situation considérable, emportant, avec l'estime de tous ses amis, avec les regrets de tous ses collaborateurs, notre admiration pour son si bel exemple de labeur, pour sa si belle carrière industrielle, qui font honneur à notre Société.

J'adresse à ses fils, à sa famille éplorée, l'expression de nos plus vives condoléances et nos vœux sincères pour que l'hommage que nous rendons à sa mémoire soit un adoucissement à leur douleur.

Votre souvenir, cher Monsieur Nicodème, restera profondément gravé dans nos cœurs reconnaissants, qui s'étreignent douloureusement en vous disant : Adieu!

La Commission régionale.